

# Toxicologie

---

Le monde des champignons est très complexe, et parmi les milliers d'espèces que nous pouvons rencontrer sur notre territoire vendéen (3091 espèces à fin avril) certaines, entre 15 et 20, même sous des aspects engageants, peuvent nuire à notre santé, voire gravement nous intoxiquer.

La première des précautions à prendre, c'est de bien connaître « les méchants ». Mais il est vrai que pour le profane ce n'est pas toujours facile de différencier les bons des mauvais et c'est souvent au niveau de la confusion des espèces que l'on note les principales malaises ou intoxications.

## **De ce fait un grand principe :**

- Ne mangez que les champignons que vous connaissez !

N'oubliez pas que les mycologues et les pharmaciens vous seront toujours d'un grand secours dans vos déterminations !

Si dans la littérature spécialisée, vous pouvez puiser des informations intéressantes, il vous faut néanmoins vous méfier des couleurs et des dessins qui peuvent être très approximatifs.

- Dans le doute ne décidez jamais seul !

Les malaises et les intoxications sont provoqués par des substances produites dans le carpophore du champignon ; elles agissent au niveau de l'intestin et de l'estomac dans un premier stade, mais peuvent atteindre, sous forme de toxines, d'autres organes essentiels comme le foie et les reins, laissant des séquelles profondes pouvant aller, dans certains cas, malheureusement jusqu'à la mort !

Il faut aussi savoir que le niveau d'intoxication peut varier en fonction de l'âge du consommateur, de ses pathologies et, bien sûr, des différentes toxines et des quantités absorbées.

## **On pourrait, à l'aide d'une méthode très simple, classer les syndromes en deux catégories en tenant compte de leur durée d'incubation :**

- Durée inférieure à 6 heures.
- Durée supérieure à 6 heures.

### **Syndromes à délai court :**

- Syndrome gastro-intestinal (résinoïdien)
- Syndrome muscarien (sudorien)
- Syndrome panthérinien
- Syndrome coprinien
- Syndrome psilocybien

### **Syndromes à délai long :**

- Syndrome phalloïdien
- Syndrome orellanien
- Syndrome gyromitrien
- Syndrome du tricholome équestre (rhabdomyolyse).

Ce sont ces délais d'incubation, qui dans un premier stade, vont guider le praticien dans son diagnostic.

On peut dire que, plus le délai d'incubation est long, plus grave est l'intoxication.

Dans un prochain article nous reviendrons sur la liste des champignons provoquant ces intoxications, classés en fonction des syndromes qui leur sont associés.

**Georges BOUCARD**